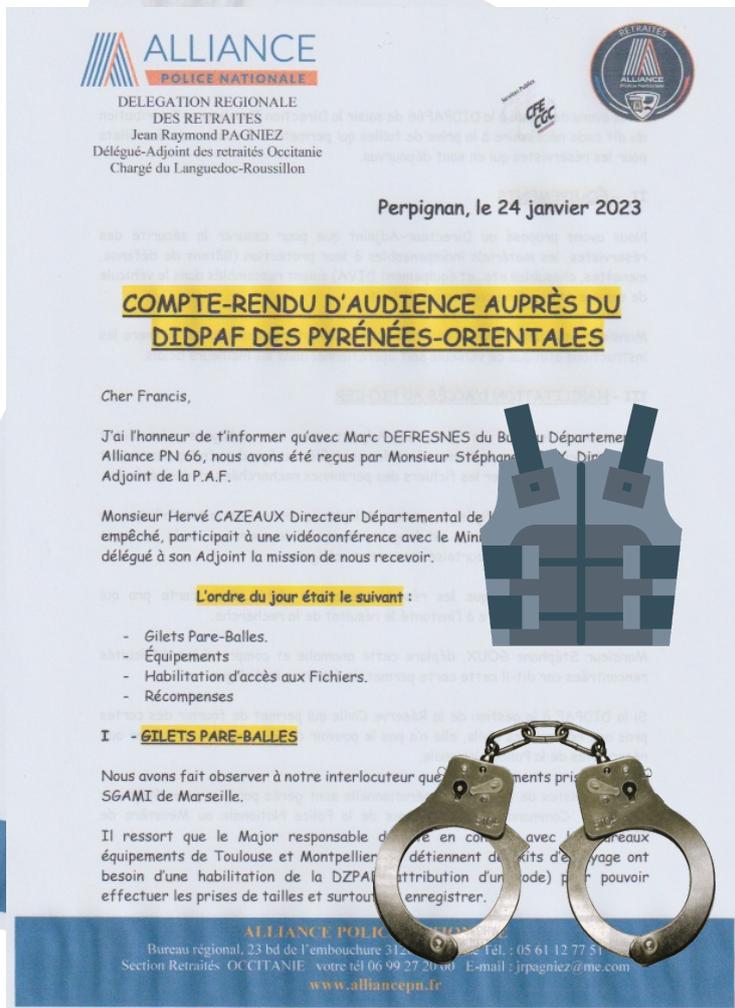




AUDIENCE DIDPAF 66

Pour la défense des intérêts des réservistes.



Le 24 janvier 2023, notre délégué régional adjoint des retraités chargé du Languedoc Roussillon, Jean Raymond PAGNIEZ, a participé à l'audience avec M. le DPAF 66 adjoint aux côtés de Marc DEFRESNES du Bureau Départemental Alliance 66

Cette audience a permis au délégué des retraités d'interroger le directeur sur les points suivants:

GILETS PARE-BALLES:

Le délégué régional des retraités a abordé la question sur l'absence de gilets pare-balles pour les réservistes employés sur la voie publique.

Monsieur le DPAF 66 adjoint nous a assuré que le nécessaire va être fait auprès de la Direction Zonale.

AUTRES EQUIPEMENTS:

A été abordé le problème que les réservistes sur la VP ne sont pas dotés de petit équipement d'intervention et de protection (Menottes, Bâtons de défense, Chasubles, matériel DIVA etc...)

Monsieur le DPAF 66 adjoint nous a avisé que tout ce matériel sera rassemblé dans le véhicule de service attribué aux réservistes..

CARTE PROFESSIONNELLE:



Le DDPAF adjoint a été interrogé sur la possibilité d'attribuer une carte professionnelle aux réservistes leur permettant l'accès aux fichiers Police ?

Il nous a été répondu que si la DDPAF peut délivrer ce genre de carte aux réservistes opérationnels issus du « Civil » elle n'a pas cette prérogative pour les anciens policiers qui dépendent directement de la DRCPN

FELICITATIONS



Alliance PN a déploré que 4 réservistes méritants n'ont pas été félicités voire récompensés pour de belles affaires ?

Le Directeur adjoint nous a rétorqué que c'était de la compétence de la DRCPN